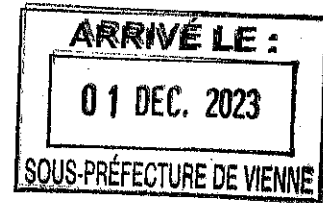




115 route du Vernéa  
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Commune de  
MOIDIEU-DÉTOURBE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOIDIEU-DETOURBE  
Séance du 24 novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre du mois de novembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Moidieu-Détourbe, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la petite salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Christian PETREQUIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19                      Présents : 17                      Votants : 18

Date de convocation : 16 novembre 2023

Présents : Mmes et MM. Christian PETREQUIN, Céline MESSINA, Pascal CHANEAC, Martine THOMAS, Jean-Pierre BULLY, Christophe MOREL, Dominique PEYRACHON-BERTHELET, Joëlle MILLET, Martine GREINER, Jérôme VALLIN, Romaric PETIT, Virginie BALLY, Anthony BAROU, Jean ROUAT, Aline CHARRETON, Gilbert MILLIAT, Jacques NOCENTI.

Absente excusée : Isabelle PIEGAY (pouvoir à Céline MESSINA).

Absent : Gilles ROZIER.

Secrétaire de séance : Céline MESSINA.

**Délibération n° 1-11-23 : Projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie : Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre**

Pour rappel, la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée en procédure adaptée restreinte et s'est déroulée en 2 phases distinctes :

- Une phase de candidature au terme de laquelle trois candidats admis à présenter une offre ont été sélectionnés à partir de références d'opérations similaires et d'une présentation des intervenants,
- Une phase d'offre au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis en fonctions des offres qu'ils ont transmises.

La date limite de réception des candidatures a été fixée au 15 septembre 2023. Onze candidatures ont été reçues.

La commission ad hoc s'est réunie le 25 septembre et a retenu les candidats suivants admis à présenter une offre :

- ESCALE ARCHITECTES,
- SIGMA ARCHITECTURE,
- APOÏDEA ARCHITECTURE,

Tous les trois premiers ex-aequo avec une note de 95/100.

La date limite de réception des offres a été fixée au 15 novembre avec obligation de visite du site au préalable.

Lors de leurs réunions des 20 et 22 novembre, la commission a analysé et noté les offres en fonction des critères définis dans le Règlement de la consultation. Le classement a été établi comme suit :

Candidats	Note sur 100	Classement
ESCALE ARCHITECTES	71,80	2
SIGMA ARCHITECTURE	81,33	1
APOÏDEA ARCHITECTURE	61,64	3

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Décide** de retenir l'offre de SIGMA ARCHITECTURE pour la mission de Maîtrise d'œuvre du projet de Réhabilitation et mise en accessibilité de la Mairie avec une estimation des travaux de 670 000 € HT majorés à 723 000 € HT avec les aléas et un montant de maîtrise d'œuvre décomposé comme suit :

- **Tranche ferme** : Mission DIAG : 5 160,00 € HT

- **Tranche conditionnelle** :

- Mission SSI : 6 000,00 € HT
- Autres missions (APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR) :  
8,10 % du montant des travaux soit 56 730,00 € HT

Soit un montant total de **67 890,00 € HT**.

**Autorise** le Maire à signer le marché de Maîtrise d'œuvre.

**Confirme** qu'une indemnité de 3 000 € sera versée aux 2 candidats non retenus en application de la délibération n° 1-09-23 du 29 septembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire,

Christian PETREQUIN



POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Publiée sur le site [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr) le :

11/12/2023



115 route du Vernéa  
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Commune de  
**MOIDIEU-DÉTOURBE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOIDIEU-DETOURBE  
Séance du 24 novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre du mois de novembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Moidieu-Détourbe, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la petite salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Christian PETREQUIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19                      Présents : 17                      Votants : 18

Date de convocation : 16 novembre 2023

Présents : Mmes et MM. Christian PETREQUIN, Céline MESSINA, Pascal CHANEAC, Martine THOMAS, Jean-Pierre BULLY, Christophe MOREL, Dominique PEYRACHON-BERTHELET, Joëlle MILLET, Martine GREINER, Jérôme VALLIN, Romaric PETIT, Virginie BALLY, Anthony BAROU, Jean ROUAT, Aline CHARRETON, Gilbert MILLIAT, Jacques NOCENTI.

Absente excusée : Isabelle PIEGAY (pouvoir à Céline MESSINA).

Absent : Gilles ROZIER.                                      Secrétaire de séance : Céline MESSINA.

**Délibération n° 2-11-23 : Réseau des bibliothèques Trente et Plus : Convention de coopération pour le fonctionnement du réseau de lecture publique**

Par sa délibération n° 2-10-18 du 26 octobre 2018, le conseil municipal approuvait l'adhésion de la bibliothèque au réseau « Trente et + ». Une convention de coopération portant notamment sur l'identité du réseau, les modalités de la carte unique, la réciprocité des inscriptions, avait été signée en novembre 2019 pour une durée de 3 ans.

Il convient aujourd'hui de renouveler la convention de coopération.

Après avoir pris connaissance du projet de convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**Approuve** la convention de coopération proposée.

**Autorise** le Maire à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire,

Christian PETREQUIN



POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0



Publiée sur le site [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr) le :

11/12/2023



115 route du Vernéa  
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Commune de  
**MOIDIEU-DÉTOURBE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOIDIEU-DETOURBE  
Séance du 24 novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre du mois de novembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Moidieu-Détourbe, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la petite salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Christian PETREQUIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19                      Présents : 17                      Votants : 18

Date de convocation : 16 novembre 2023

Présents : Mmes et MM. Christian PETREQUIN, Céline MESSINA, Pascal CHANEAC, Martine THOMAS, Jean-Pierre BULLY, Christophe MOREL, Dominique PEYRACHON-BERTHELET, Joëlle MILLET, Martine GREINER, Jérôme VALLIN, Romaric PETIT, Virginie BALLY, Anthony BAROU, Jean ROUAT, Aline CHARRETON, Gilbert MILLIAT, Jacques NOCENTI.

Absente excusée : Isabelle PIEGAY (pouvoir à Céline MESSINA).

Absent : Gilles ROZIER.                                      Secrétaire de séance : Céline MESSINA.

**Délibération n° 3-11-23 : Restes à Réaliser à reporter au budget 2024**

Afin de pouvoir mandater les dépenses d'investissements engagées sur 2023 mais non encore réglées avant le vote du Budget Primitif 2024, il convient de reporter les crédits non consommés en 2023 au Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

**Décide** de reporter les crédits de la section d'investissement comme présenté dans le tableau suivant :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Article</b>	<b>Montant à reporter</b>	<b>Article</b>	<b>Montant à reporter</b>
204182 Subv. équipt aux org.pub.	4 500,00		
<b>Sous-total chapitre 204</b>	<b>4 500,00</b>		
2111 Terrains nus	3 000,00	1318 Autres subventions	20 657,00
2116 Cimetière	3 234,00	1323 Subventions Département	20 000,00
2131 Bâtiments publics	24 892,00	13461 DETR	13 287,00
2157 Matériel et outillage	3 000,00		
<b>Sous-Total chapitre 21</b>	<b>34 126,00</b>	<b>Sous-Total chapitre 13</b>	<b>53 944,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38 626,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 944,00</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire,

Christian PETREQUIN



POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0